

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, Maire, à la mairie de Neuvy en Sullias.

Présents (10) :

Messieurs FOURNIER, MENEAU, LUCAS SAMPEDRO, FLANDRE,
Mesdames BORNE, RIGARD, LENOGUE, GUYOMARCH, CORNET

Absents excusés (5) : Messieurs DELANNOY, MAUDUIT, DEROUET et Mesdames DAVID et MENEAU

Date de convocation : 23/08/2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Pouvoirs : 4 (M DELANNOY donne pouvoir à MME CORNET, MME MENEAU à M MENEAU, M MAUDUIT à MME LENOGUE, Me DAVID à Me RIGARD)

Madame BORNE est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation des derniers comptes rendus
 - Délégations de signature du conseil au maire
 - Demande de fonds de concours « multi projets »
 - Nomination de nouveaux délégués dans les organismes extérieurs
 - Divers
 - Questions orales
-
- APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU (29/08/2024) à l'unanimité
 - Pas de délégations du conseil au maire

- DELIBERATION N°2024/027 :
DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS « MULTI PROJETS »

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes pour les projets suivants :

Dossier multi-projets (Total entre 3 000 € et 10 000€ HT)				
Imputation budgétaire	Objet	Tiers	Montant HT	Montant FDC (50% du reste à charge)
2152	Panneaux signalétiques parc mairie	Beronie	876.00	438.00
2184	Abri vélo pour école	Direct Urbain	2 025.55	1 012.78
2184	Défibrillateur	Schiller France	1 092.45	546.23
2188	Tentes parapluies	DMC	1 097.20	548.60
212	Création d'une allée dans parc de la mairie	Béronie	1 411.45	705.73
2184	Tobogan pour cour maternelle	Direct Urbain	869.04	434.52
2152	Panneaux de voirie rue des Moulins	SVL signalétique	960.00	480.00
2135	Pose porte dans salle des fêtes	Batipose	1 555.74	777.87
		TOTAL	9 887.43	4 943.72

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **SOLLICITE** l'attribution du fonds de concours pour les projets ci-dessus, à hauteur de 50% des dépenses restant à charge de la commune, pour lesquels aucune autre subvention n'a été obtenue.

**- DELIBERATION N°2024/028:
RENOUVELLEMENT DE LA DESIGNATION DES DELEGUES**

Suite à la démission de M DEROUET André de ses fonctions de 1^{er} adjoint au maire, il est nécessaire que le conseil municipal procède au renouvellement des délégués représentant la collectivité au sein des différents comités et auxquels la commune appartient et au sein de commissions.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L.5711-1 et L.5211-7 du CGCT

Considérant qu'il convient de désigner les délégués titulaires et suppléants ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués au scrutin secret et à la majorité des suffrages ;

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, décide de désigner, à l'unanimité :

Organismes	Titulaire	Suppléant
Commission PLUi de la CCVDS	FOURNIER Hubert	FLANDRE Gilles
Bassin du Loiret	CORNET Sandrine	BORNE Josiane
SICTOM	FOURNIER Hubert	LUCAS Jean-Claude
Commission Locale de l'Eau	CORNET Sandrine	
Plan communal de Sauvegarde (PCS)	CORNET Sandrine	MENEAU Cédric

Donne pouvoir Monsieur le Maire pour signer toute pièce se rattachant à la présente décision.

**- DELIBERATION N°2024/029:
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2024/024 POUR ERREUR MATERIELLE DANS LA DEMANDE DE
SUBVENTION CRST POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE BOURG**

Monsieur le Maire expose :

La Région Centre Val de Loire participe au soutien des territoires dans le cadre du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne ;

L'objectif fixé par la commune de réduire sa consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre en remplaçant ses candélabres actuels par des LED, rend le projet éligible au financement régional

Vu les conditions d'éligibilité ;

Il convient, par conséquent, de présenter une demande de subvention auprès du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne pour une subvention de la Région Centre Val de Loire dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

- **ADOPTE** le projet de « rénovation de l'éclairage public du centre bourg » pour un montant total de 57 603.08€ HT
- **ADOPTE** le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES	HT	RECETTES	Taux financement	HT
Travaux	55 250.80	CRST (CRTE)	30.00	17 281.00
Audit énergétique	2 352.28	CRST Bonification	3.00	1 728.00
		CEE	3.47	2 000.00
		DETR	19.18	11 050.00
		C de communes	22.17	12 771.00
		AUTOFINANCEMENT	22.18	12 773.08
TOTAL	57 603.08	TOTAL	100.00	57 603.08

- **SOLLICITE** une subvention CRST d'un montant de 17 281 (30%) avec bonification de 1 728€ auprès de la Région Centre-Val de Loire via le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne pour soutenir financièrement ce projet.

- **DIVERS**

➤ **Dissolution de l'AFR**

Prononcée le 27/09/2024. Reprise de l'entretien des puisards par la commune.

➤ **Fête villageoise 21 et 22 septembre**

Franc succès des festivités sur 2 jours avec l'inauguration du commerce multi services, le feu d'artifice, les animations et les repas à l'étang de l'Aulne et dans le centre bourg.

Toutefois le manque de bénévoles pour son organisation remet en cause une prochaine édition. Un appel au bénévolat sera lancé l'année prochaine dès le début de sa préparation.

➤ **Travaux 2025 à l'étude :**

- **Préfabriqués de l'ancienne garderie** : projet de rénovation en partenariat avec Cap Loiret (du département), le PETR, la DEAL et Philbois.
- **Agrandissement du salon esthétique** : Rendez vous fixé avec M FERRARI, architecte, pour définir le projet
- **Chemin de Coulon** : Demande de devis pour intervention d'une niveleuse

- **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS**

Cédric MENEAU

La commission travaux envisage de mettre en sens unique la rue du Gué Pénillon avec un stationnement alternant 15j/15j. Encore à l'étude.

Jean Claude LUCAS

Bonne rentrée scolaire. La garderie et l'aide aux devoirs sont complets.

Gilles FLANDRE

La porte d'entrée de la salle polyvalente n'est pas d'aplomb.

Il est envisagé le changement de l'éclairage de l'école par des leds. Des devis sont en cours.

Josiane BORNE

Octobre Rose : rando Rose le 6 octobre à partir de 8h30 et pétanque 13 octobre

Le P'tit Neuvy est en cours de rédaction.

Levée de séance à 20h15

Le Maire

La secrétaire de séance